Argenteuil : Le rapporteur du Conseil d'Etat demande une nouvelle élection cantonale

(15/05/2009 19:52)

Battu le 16 mars dernier sur le canton d'Argenteuil Est d'une vingtaine de voix, Philippe Métézeau (UMP) avait déposé un recours en annulation suite à l'élection de Marie-José Cayzac (PCF). Débouté par le tribunal administratif de Cergy Pontoise, il a fait appel devant le Conseil d'Etat. Le rapporteur public vient de rendre son avis : il réclame l'annulation de l'élection cantonale. Cette décision pourrait être lourde de conséquence, la majorité de gauche (PS-PCF) ne tient actuellement qu'à un fauteuil, soit 20 sièges contre 19 pour la droite (UVO). La décision finale sera connue d'ici une dizaine de jours.

Coup de théâtre pour la gestion du département. Si l'avis du rapporteur est suivi, de nouvelles élections seront organisées dans un délai de trois mois après notification, ce qui laisserait entrevoir des élections entre fin juin et septembre, sur le canton d'Argenteuil Est, celui qui a fait basculer l'assemblée départementale à gauche en mars 2008 pour une vingtaine de voix.

« Je suis heureux des conclusions de ce rapport, mais dans le respect du fonctionnement du Conseil d'Etat, j'attendrai le jugement définitif pour me prononcer. D'ores et déjà, c'est une première victoire puisque nos adversaires ne montraient que mépris pour nous, et qualifiaient notre appel de ridicule » déclare Philippe Métézeau.

Principale intéressée par cet avis du rapporteur public, Marie Josée Cayzac n'a pu être jointe. Mais du côté de la direction département du PCF, on se dit *« surpris par ce revirement »*. *« Il n'y a rien de plus dans le dossier depuis la décision du tribunal administratif de Cergy-Pontoise qui a confirmé le résultat de l'élection en octobre dernier »* précise le secrétaire départemental, Jean-Michel Ruiz. *« Je ne comprend pas cette décision du rapporteur public, à moins qu'il ne veuille voir le Conseil général du Val d'Oise rebasculer à droite mais je n'ose le croire »* ironise-t-il.

La décision définitive du Conseil d'Etat devrait intervenir dans une dizaine de jours. Capitale, elle le sera forcément soit en laissant le Conseil général du Val d'Oise à gauche soit en offrant la possibilité à la droite de reconquérir l'assemblée départementale.

http://www.vonews.fr/article_6467

©vonews - May 2009